

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 27 juin 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET
APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2022 DE LA
RESIDENCE
EUGENE ROBIN

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le

6/07/2023

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
21 juin 2023

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS
Monsieur Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Messieurs David POTREL et Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

L'examen du compte administratif 2022 de la résidence autonomie Eugène Robin de la ville de Beauchamp permet de constater un résultat excédentaire à la clôture de l'exercice de 10.371,16€ en section d'investissement et de 57.738,72€ en section de fonctionnement.

L'équilibre d'un compte administratif, selon l'instruction budgétaire M22, s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser aussi bien en recettes qu'en dépenses.

SECTIONS	RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDANT		OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		RÉSULTATS DE L'EXERCICE		RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
	déficits	excédents	mandats émis	dtres émis	déficits	excédents	déficits	excédents
Investissement		15 715,94	6 063,41	11 408,19		5 344,78		10 371,16
Fonctionnement		33 888,95	290 487,87	266 638,10	- 23 849,77			57 738,72
Totaux		49 604,89	296 551,28	278 046,29	18 504,99			68 109,88

On ne constate pas de reste à réaliser sur cet exercice, le résultat de clôture est donc de 68.109,88 €.

Madame Françoise NORDMANN, présidente du CCAS, quitte la salle le temps que les membres du Conseil d'administration procèdent au vote.

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2022 de la résidence Eugène Robin.

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 29 juin 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,


Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,


Lucile DREVET